



**HAL**  
open science

## IHRIM - Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IHRIM - Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités. 2015, ENS de Lyon, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Université Lumière - Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02034288

**HAL Id: hceres-02034288**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034288v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans  
les Modernités

IHRIM

sous tutelle des  
établissements et organismes :

École Normale Supérieure de Lyon - ENS Lyon

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Université Lumière - U Lyon 2

Université Jean Moulin Lyon 3 - U Lyon 3

Université Jean Monnet Saint - Étienne - UJM

Université Blaise Pascal - UBP

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Dominique RABATE, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités
Acronyme de l'unité :	IHRIM
Label demandé :	UMR
N° actuel :	UMR 5037+ UMR 5611
Nom du directeur (en 2014 - 2015) :	M. Philippe REGNIER, M. Pierre-François MOREAU
Nom du porteur de projet (2016 - 2020) :	M. Olivier BARA

## Membres du comité d'experts

Président : M. Dominique RABATE, Université Paris Diderot Paris 7

Experts :

- M<sup>me</sup> Dina BACALEXI, Centre Jean Pépin - CNRS (représentant élu du personnel CoNRS)
- M. Frédéric DE BUZON, Université de Strasbourg (représentant du CNU)
- M. Emmanuel FAYE, Université de Rouen
- M. Aurélien ROBERT, Université de Tours (représentant du CoNRS)
- M. Pierre RONZEAUD, Aix-Marseille Université
- M. Dominique TRIAIRE, Université Paul-Valéry, Montpellier

Délégués scientifiques représentant du HCERES :

M. Charles RAMOND, absent pour raisons de santé

M. Armand STRUBEL

## Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M<sup>me</sup> Michèle CLEMENT (représentante de l'ED 3LA)

M. J-Yves COTTIN, Université Jean Monnet Saint-Etienne

M<sup>me</sup> Marie GAILLE, Institut National des Sciences Humaines, CNRS

M. Yanni GUNNEL, Université de Lyon 2

M. Bruno PINCHARD (représentant de l'École Doctorale Philosophie Rhône Alpes)

M. Yannick RICARD, ENS Lyon

M<sup>me</sup> Pascaline TOUTOIS, CNRS Rhône Alpes

M. Peter WIRTZ, Université de Lyon 3

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

L'unité en projet (IHRIM) est une UMR qui doit se constituer par le regroupement de deux UMR actuelles multi-sites, mais dont l'épicentre est lyonnais : l'UMR 5611, LIRE (Littérature, représentations, idéologies aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, dominante SHS 5\_1) et l'UMR 5037 (Institut d'Histoire de la Pensée Classique, dominante SHS 5\_4), toutes deux issues d'une succession de conjonctions et de séparations d'équipes.

L'UMR LIRE résulte, en effet, de la fusion de l'URA 1039 (XIX<sup>e</sup> siècle, Lyon 2), de l'URA 1038 (XVIII<sup>e</sup> siècle, Lyon 2) et l'URA 1053 (XVIII<sup>e</sup> siècle, Grenoble 3 ; elle s'est étendue au cours de la période 1999-2002 à Saint-Étienne avec une équipe dix-neuviémiste. En 2003 le périmètre de LIRE s'est élargi à l'ENS-LSH avec deux équipes (le SEMA, angliciste, et une équipe de dix-neuviémistes) qui ont fusionné en 2011. L'équipe grenobloise de dix-huitiémistes quittera LIRE -et le projet IHRIM- pour le nouveau contrat, en rejoignant une nouvelle EA en création à l'Université Stendhal, « Litt & Arts ».

Au moment du dépôt du dossier, LIRE est représenté sur quatre sites : Lyon 2 (Dix-huitième et Dix-neuvième), Lyon ENS LSH (Anglicistes, Dix-neuviémistes), Saint-Etienne (Dix-neuviémistes) et Grenoble (Dix-huitiémistes).

L'UMR IHPC a été créée en 1988, et unit depuis cette date, l'Institut Claude Longeon, fondé en 1980 à l'Université Jean Monnet - Saint-Etienne (RCP 803), et le Groupe « Renaissance », fondé en 1974 à l'Université Lumière - Lyon 2, en devenant le Centre Lyonnais d'Étude de l'Humanisme (CLEH -CRL 400.021) ; les deux entités ont formé en 1991 l'URA 1348 et l'équipe s'est élargie par la suite, en intégrant le Centre « Réforme et Contre-Réforme » de l'Université de Clermont 2. En 1995 l'équipe clermontoise s'alliait sur place à deux autres équipes, une Équipe seizième et le Centre International Blaise Pascal, au sein du Centre d'Étude des Réformes, de l'Humanisme et de l'Âge classique (CERHAC) ; de son côté, le Groupe Renaissance de Lyon 2 s'unissait au Centre d'Études Lexicologiques et lexicographiques des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et d'Histoire de la langue (CEL). Cette fédération d'équipes de sites différents a fonctionné sous le sigle UPRES-A 5037. Avec l'arrivée à Lyon de l'ENS LSH, elle s'est regroupée avec le CERPHI (Centre d'Études en Rhétorique, Philosophie et Histoire des Idées, de l'Humanisme aux Lumières, dir. P.-F. MOREAU) au sein d'une nouvelle UMR intitulée "Institut d'Histoire de la Pensée Classique, de l'Humanisme aux Lumières". En 2014, une équipe de Lyon 3, GADGES, membre du Centre d'Études des Dynamiques et des Frontières Littéraires (CEDFL), a rejoint l'IHPC et entrera avec lui dans la nouvelle unité en projet.

Au moment du dépôt du dossier, l'UMR 5037 fédère quatre équipes sur quatre sites : le Centre d'Études en Rhétorique, Philosophie et Histoire des Idées, de l'Humanisme aux Lumières (ENS) ; l'Institut Claude Longeon (Saint-Étienne) ; le Centre d'Étude des Réformes, de l'Humanisme et de l'Âge classique (Clermont 2) ; le Groupe Renaissance et Âge Classique (Lyon 2). A partir de 2016, elle réunira cinq équipes, avec le groupe Gadges (Lyon 3).

La dénomination « équipes » correspond par conséquent, pour les deux unités, à une répartition géographique et non à une distribution thématique. Dans le bilan, LIRE évoque une division en « thèmes », tandis que l'IHPC décline ses activités en « axes ». Le projet du nouveau contrat se présente en cinq « axes ».

### Équipe de direction

Bilan :

LIRE : M. Philippe REGNIER

IHPC : M. Pierre-François MOREAU

Projet :

Directeur : M. Olivier BARA

Directrice adjointe : M<sup>me</sup> Marina MESTRE ZARAGOZA

## Nomenclature HCERES

SHS5\_1, SHS5\_2, SHS5\_3, SHS5\_4

## Effectifs de l'unité

Unités actuelles :

1) UMR « LIRE » (UMR 5611)

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	29
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	8
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	11
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	7
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>55</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014
Doctorants	56
Thèses soutenues	35
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1
Nombre d'HDR soutenues	4
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	20

## 2) UMR IHPC (UMR 5037)

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	54
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	8
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	14
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	21
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	9
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	13
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>119</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014
Doctorants	79
Thèses soutenues	35
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	3
Nombre d'HDR soutenues	11
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	23



UMR IHRIM en projet

Effectifs de l'unité	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	86
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	17
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	26
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	22
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	12
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	12
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>175</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	
Thèses soutenues	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	40

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité :

L'avis sur les unités existantes et le projet de fusion est très favorable. Le bilan des deux UMR (IHPC et LIRE) est très bon, même si certains axes ou thèmes sont plus éparpillés. Chaque entité a une longue histoire et a acquis une visibilité nationale et internationale, que le dernier contrat a continué d'assurer. La fusion proposée est tout à fait logique, préparée par des collaborations réelles entre les deux UMR, et appuyée sur un socle très solide d'objets communs (pour l'édition de textes notamment), ainsi que de méthodes partagées. Cette fusion a donc un sens et apparaît plus que viable, car les lignes de convergence sont nettement mises en avant. Elle peut insuffler à deux excellentes unités une nouvelle dynamique. Elle permettra de fédérer sans difficulté les domaines de recherches essentiels de chaque UMR actuelle. Elle a par ailleurs l'avantage d'obliger à repenser l'articulation d'ensemble des nombreux « axes » et « thèmes » existant au sein de chacune des deux UMR (le scénario prévu est de rassembler les 9 composantes de l'IHPC et les 6 de LIRE en cinq « thèmes »).

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le point saillant est un excellent travail d'édition, à la fois savante et rendue accessible à de larges publics, aussi bien dans le domaine de la philosophie que de la littérature, notamment pour PASCAL, MONTESQUIEU, SPINOZA, BAYLE, FLAUBERT, DUMAS ou DESANTI. Les efforts portent sur l'édition papier comme sur l'édition numérique, avec la constitution de bases de grande valeur et l'utilisation judicieuse des technologies les plus récentes, un secteur où une véritable compétence a été acquise.

On remarquera tout particulièrement des travaux novateurs sur la presse et l'histoire du livre, qui servent de référence nationale et internationale.

La production scientifique est, dans l'ensemble, abondante et de haut niveau.

Des problématisations originales ont été développées sur la question du genre.

Parmi les atouts, on relève aussi une attention constante portée aux *minores*, aux hétérodoxies, et aux controverses pour la constitution de nouveaux régimes discursifs, scientifiques et philosophiques dans les modernités.

Enfin, on note une attitude très volontariste et efficace face aux nouvelles technologies, dont les apports sont parfaitement maîtrisés, intégrés aux méthodes de travail et théorisés.

### Points faibles et risques liés au contexte

Il existe, inévitablement dans le cadre d'une unité implanté sur cinq sites, un risque d'éparpillement géographique et institutionnel, mais que la politique de sites et de circulation interne peut pallier.

L'éparpillement thématique apparaît plus problématique ; il est dû au nombre élevé de chercheurs, qui conduit à une multiplication de programmes, liée à une certaine hétérogénéité dans la dynamique des projets. L'extension vers le XX<sup>e</sup> siècle ne paraît pas toujours convaincante. Il y aura sans doute une difficulté à coordonner la quinzaine d'axes et thèmes actuels dans la nouvelle configuration à cinq thèmes.

L'axe 5 du projet de l'IHRIM (« Arts : discours, formes et pratiques ») demande à être plus nettement articulé.

### Recommandations

Pour assurer la bonne marche des projets éditoriaux, l'UMR doit absolument pouvoir recruter un bon ingénieur informaticien, capable de comprendre les méthodes en SHS. Ce recrutement est crucial pour maintenir la qualité et le nombre élevé de projets clés de l'IHRIM, où l'informatique joue un rôle essentiel.

Il faudra aussi veiller au remplacement de tous les départs ; la fusion ne doit pas faire perdre des postes d'ITA à l'UMR. Il faut assurer une bonne intégration des ITA dans la vie de la recherche et dans la dynamique des projets.

Il est indispensable d'instaurer une meilleure circulation d'information auprès de tous les doctorants.

Il faudra des locaux vraiment adaptés à la taille de l'équipe et au nombre de doctorants.

La place des études proprement philosophiques est à maintenir au sein de l'IHRIM.

Le projet global présente des convergences fortes, mais il faut consolider les projets nouveaux qui résultent de la fusion et articuler plus clairement - en particulier pour le calendrier, les résultats envisagés et les chercheurs concernés - les programmes qui en découleront.